

Tarifs Etat civil 2 0 1 9

Inhumations

Formalités administratives ; scellés	220 €
--------------------------------------	--------------

- Heure d'arrivée au cimetière

Formalités administratives : avant 8 h ou après 16 h	319 €
--	--------------

Ouvertures

Pleine terre et caveaux	215 €
Columbarium	82 €

Exhumations

Pleine terre et caveau	639 €
Columbarium	0 €

Location de caveaux d'attentes et funérarium

Limité à 3 mois	159 € par mois
Funérarium 24h	40 € par période de 24h entamée

Tarifs Etat civil 2 0 1 9

Concessions

Concessions 15 ans	Adultes	Enfants de - 7 ans
Pleine terre (Jettois)	911 € - 2733 €	455 € - 1365 €
Columbarium (Jettois)	740 € - 2220 €	370 € - 1110 €
Non-Jettois	Tarif X 3	Tarif X 3

Concessions de 50 ans (adultes & enfants)	- Tarifs jettois - Tarifs jettois/non-jettois
Pleine terre 1 corps (jettois)	3.200 € (tarif. X 3) = 9.600 €
Pleine terre 2 corps (jettois)	3.667 € (tarif. X 3) = 1.1001 €
Pleine terre 3 corps (jettois)	4.153 € (tarif. X 3) = 12.459 €
Pleine terre 2 corps (1 jettois/1 non jettois)	7.668 €
Pleine terre 3 corps (2 jettois/1 non jettois)	10.382 €
Caveau 2 corps (jettois)	6.368 € (tarif. X 3) = 19.104 €
Caveau 3 corps (jettois)	6.852 € (tarif. X 3) = 20.556 €
Caveau 4 corps (Jettois)	7.336 € (tarif. X 3) = 22.008 €
Caveau 2 corps (1 jettois/1 non jettois)	15.960 €
Caveau 3 corps (2 jettois/1 non jettois)	17.164€
Caveau 4 corps (3 jettois/1 non jettois ou 2 jettois/2 non jettois)	18.355 €
Columbarium 1 urne (jettois)	2.354 € ((tarif. X 3) = 7.062 €
Columbarium 2 urnes (jettois)	2.837 € (tarif. X 3) = 8.511 €
Columbarium 3 urnes (jettois)	3.425 € (tarif. X 3) = 10.275 €
Columbarium 4 urnes (jettois)	3.807 € (tarif. X 3) = 11.421 €
Columbarium 2 urnes (1 jettois/1 non jettois)	7.185 €
Columbarium 3 urnes (2 jettois/1 non jettois)	8.167 €
Columbarium 4 urnes (3 jettois/1 non jettois ou 2 jettois/2 non jettois)	9.150 €
Extension d'une concession: pleine terre ou caveau	Renseignements à la commune

Stèle pour pelouse d'honneur	Plus d'application (1)
------------------------------	------------------------

Décédé dans des maisons de repos située en dehors du territoire de Jette
Application des tarifs pour jettois, conditions : avoir habité sans interruption à Jette 10 années avant l'admission en maison de repos.

Tarifs Etat civil 2 0 1 9

Renouvellement des concessions

De 5 ans vers 15 ans

A demander entre un an avant la fin et 6 mois après la fin de la concession

Pleine terre (le corps est déplacé)

Adultes	1.212 €
---------	---------

Enfants - 7 ans	609 €
-----------------	-------

Columbarium (l'urne reste en place)

Adultes	997 €
---------	-------

Enfants - 7 ans	497 €
-----------------	-------

De 5 ans vers 50 ans

A demander entre un an avant et 6 mois après la fin de la concession

(les tarifs des concessions de 50 ans sont d'application)

(Le corps ou l'urne est déplacée)

De 15 ans vers 15 ans

A demander entre un an avant et 6 mois après la fin de la concession

Pleine terre (le corps est déplacé)

Adultes	911 €
---------	-------

Enfants - 7 ans	455 €
-----------------	-------

Columbarium (l'urne reste sur place)

Adultes	740 €
---------	-------

Enfants - 7 ans	370 €
-----------------	-------

De 15 ans vers 50 ans

A demander entre un an avant et 6 mois après la fin de la concession

(les tarifs des concessions de 50 ans sont d'application)

(Le corps ou l'urne est déplacé)

Reprise d'un caveau existant

(avec application des tarifs des concessions en caveau)

2 corps	1.039 €
---------	---------

3 corps	1.385 €
---------	---------

4 corps	1.781 €
---------	---------

Par corps supplémentaire	335 €
--------------------------	-------

Ajout de maximum 4 urnes dans une concession de 50 ans (pleine terre et caveau)

Jettois	2.270 €/urne
---------	--------------

Non jettois	4.788 €/urne
-------------	--------------

Tarifs Etat civil 2 0 1 9

Divers

<i>Plaquette commémorative pelouse de dispersion (10 ans)</i>	
Jettois	76 €
Non jettois	228 €
<i>Dispersion des cendres</i>	
Jettois ou personnes décédées à Jette	0 €
Dispersion des cendres non jettois	181 €
<i>Nettoyage des monuments</i>	
1 fois par an	70 €
2 fois par an (Pâques et Toussaint)	120 €
<i>Renseignements, attestations ...</i>	
Permis d'inhumer	7,40 €

(1) La personne physique ou morale qui sollicite une stèle pour la pelouse d'honneur est invitée à prendre contact avec un entrepreneur de monuments funéraires pour commander un monument similaire aux autres monuments des anciens combattants. L'administration fournit les dimensions et caractéristiques ainsi que le lion et le drapeau belge. La concession, pleine terre un corps, est offerte par l'administration.